



C'est à l'école secondaire Armand-Corbeil, à Terrebonne, qu'a eu lieu l'annonce ministérielle. Dans l'ordre habituel : Robert Morin, commissaire scolaire, Jean Robitaille, directeur de l'école, Lise Thériault, vice-première ministre et ministre responsable de la région de Lanaudière, Gabrielle Hurteau, vice-présidente du conseil étudiant, Stéphane Berthe, maire de Terrebonne, Guillaume Tremblay, maire de Mascouche et préfet de la MRC Les Moulins, et Thomas Duzyk, président de la CSA. (Photo : Véronick Talbot)

11,4 M\$ pour la rénovation et l'entretien de nos écoles

Véronick

Talbot

redaction@larevue.qc.ca

Mardi 2 mai 2017

Le 28 avril, la vice-première ministre du Québec et ministre responsable de la région de Lanaudière, Lise Thériault, était de passage à Terrebonne afin d'annoncer une série d'investissements visant la rénovation et l'entretien de plusieurs de nos écoles. Grâce à une enveloppe de plus de 11,4 M\$ destinée aux établissements de la MRC Les Moulins, ce sont 26 projets qui se concrétiseront au cours de l'été 2017.

C'est dans l'enceinte de l'école secondaire Armand-Corbeil que l'annonce a eu lieu. Le choix de l'endroit n'a pas été laissé au hasard : le bâtiment scolaire bénéficiera effectivement d'une aide financière de 750 000 \$ pour la rénovation d'un laboratoire, en plus de deux autres enveloppes totalisant 350 000 \$ pour la réfection des murs de fondation et du parement de maçonnerie.

À Terrebonne et Mascouche, 12 autres établissements de la Commission scolaire des Affluents (CSA) bénéficieront d'aides financières, soit les écoles primaires Esther-Blondin (546 000 \$), Jean-De La Fontaine (100 000 \$), Le Rucher (150 000 \$), Saint-Joachim (200 000 \$), La Mennais (2 M\$), de la Source (439 061 \$) et des Hauts-Bois (250 000 \$); les écoles secondaires de l'Odysée (900 000 \$), Léopold-Gravel (2,34 M\$) et du Coteau (650 000 \$); ainsi que le CFP des Moulins (150 000 \$). On parle entre autres de travaux visant la mise à norme des bâtiments, la réfection de toitures, le remplacement de portes, de fenêtres et d'installations sanitaires, la rénovation de cours d'écoles et de locaux, de même que l'amélioration de systèmes de chauffage, de ventilation et de plomberie.

«Le territoire desservi par la CSA est en forte croissance démographique, et parmi nos 176 bâtiments, nous avons des établissements plus vieux qui doivent être entretenus et rénovés, a commenté le président de la commission scolaire, Thomas Duzyk. Il s'agit donc d'une bonne nouvelle pour les élèves et membres du personnel, qui pourront profiter d'un environnement plus sécuritaire et de meilleure qualité.»

D'autres commissions scolaires touchées

Toujours dans la MRC Les Moulins, deux écoles primaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) ont elles aussi reçu des aides financières. Du côté de l'école Marie-Soleil-Tougas, d'abord, un montant de plus de 1,5 M\$ a été octroyé afin d'assurer la réfection des murs extérieurs de l'établissement. L'école Jeunes du Monde, pour sa part, a reçu une somme de 4 648 \$ pour la réfection du parement de maçonnerie, également sur les murs extérieurs de la bâtisse.

Les campus A et B de la Pinewood Elementary School, à Mascouche, ne sont pas en reste. Ces établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) recevront une enveloppe totale de plus de 1 M\$ pour le remplacement d'appareils d'éclairage, la réfection du système de chauffage, des travaux de plomberie, et plus encore. «Grâce à ces investissements, nous nous assurerons d'un environnement agréable non seulement pour nos élèves et employés, mais aussi pour tous les organismes et membres de la communauté qui organisent des activités dans nos locaux», a confié Jennifer Maccarone, présidente de la commission scolaire.

Plus qu'ailleurs au Québec

Dans toute la région de Lanaudière, les investissements pour la rénovation et l'entretien des écoles s'élèvent à plus de 46 M\$ pour l'année en cours, pour un total de 126 projets. «Cela représente un peu plus que la moyenne allouée sur la scène provinciale, alors que l'enveloppe destinée aux établissements du territoire lanaudois équivaut à 7 % du montant global accordé, contre une moyenne de 6 % ailleurs dans la province», a commencé le ministre Thériault.

C'est en fonction de «l'indice de vétusté» des bâtiments que la liste des projets retenus a été établie. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2016-2026. «Les mesures prises pour prévenir, détecter et corriger les problèmes dans les bâtiments scolaires sont très importantes, puisqu'elles permettent de planifier les travaux et de les entreprendre au moment opportun», a conclu Mme Thériault.